

ASSEMBLÉE NATIONALE
15 octobre 2021

PLFSS POUR 2022 - (N° 4523)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1376

présenté par
M. Mesnier

ARTICLE 33

À l'alinéa 44, substituer à la référence :

« V »

la référence :

« 2° du IV ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une erreur de référence.